Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501307-20251217-03122025-DE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025 - 20h30 COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES SALLE DU CONSEIL

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du dix décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, M. ROBINAULT Thierry, M. VEYRE Christian, Mme HAYE Anne, M. PORTEBOEUF Tony, M. BOURGOUIN Hervé, Mme THEBAULT Stéphanie, M. ROCHARD Stéphane, Mme CHERRE Françoise, M. TABEAU Cédric, Mme DIFFER Sonia.

ABSENTS EXCUSES : Mme STEPHAN Nadine, M. MELL Gwenole, M. CADOU Didier, M. MEYER Damien, Mme Stéphanie LERAY, M. NICOLAS Thomas.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme NAVET Cindy, M. QUENISSET Julien.

POUVOIRS :

- Mme STEPHAN Nadine donne pouvoir à M. ROBINAULT Thierry,
- M. MELL Gwenole donne pouvoir à Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle,
- M. MEYER Damien donne pouvoir à M. VEYRE Christian,
- M. NICOLAS Thomas donne pouvoir à Mme HAYE Anne,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BOURGOUIN Hervé.

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h39 sous la présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) sont installés dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501307-20251217-03122025-DE

OBJET N°03-12-2025 : Finances - demande de subvention auprès de la DRAC pour le mobilier du pôle socioculturel

Vu *le code des marchés publics,*
Vu *la délibération n° 02-12-2025,*

Madame la Maire expose que le projet de réhabilitation de la grange Sarciaux en pôle socio-culturel est en cours de réalisation. Aussi, le marché lié au mobilier de ce pôle socioculturel a été lancé en octobre et a permis de retenir un candidat lors de ce conseil municipal.
Il est proposé aux élus d'approuver la demande de subvention auprès de la DRAC en ce qui concerne ce projet estimé 122 252,12 €. Il est demandé à la DRAC un montant de 36 017,62 €. Pour rappel, la partie médiathèque est éligible à 35% de subvention et le reste du bâtiment à 11,55 %.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Tableau récapitulatif du marché mobilier du pôle socioculturel de Hédé-Bazouges			
Espace sous-espace	Montant	Taux subvention DRAC	Montant subvention DRAC demandé
Accompagnement total architecte	6 000,00 €	35%	2 100,00 €
Espace sous-espace	Montant	Taux subvention DRAC	Montant subvention DRAC demandé
Total médiathèque	84 424,29 €	35%	29 548,50 €
Espace sous-espace	Montant	Taux subvention DRAC	Montant subvention DRAC demandé
Tisanerie	2 011,18 €	11,55%	**232,29 €**
Salle Polyvalente	23 899,45 €	11,55%	**2 760,39 €**
Salle des arts	11 917,20 €	11,55%	**1 376,44 €**
Total autres salles usage à 1/3 par la médiathèque	37 827,83 €	11,55%	4 369,11 €
Espace sous-espace	Montant	Taux subvention DRAC	Montant subvention DRAC demandé
Total HT	128 252,12 €	28,08%	36 017,62 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 01/04/2026
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : 01/06/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement du projet ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter la subvention présentée auprès de la DRAC ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération ;

Adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Le 18 décembre 2025,

LA MAIRE
Isabelle CLÉMENT-VITORIA

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES 35630

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Hervé BOURGOUIN